

Conseil de la métropole du 17 avril 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation
3 avril 2015

Conseillers en exercice
70

Président : M. François CUILLANDRE

Secrétaire de séance : Mme Karine BERNOLLIN

Le Conseil de Brest métropole s'est réuni le vendredi 17 avril 2015 à 17 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M D. CAP, M. M. COATANEA, Mme R. FILIPE, M C. GUYONVARCH, Mme I. MELSCOET, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BELLEC, Mme K. BERNOLLIN, Mme N. BERROU-GALLAUD, M. M. BERTHELOT, Mme C. BOTHUAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme M-L. GARNIER, M. F. JACOB, M. D. JAFFREDOU, Mme S. JESTIN, M P. KERBERENES, M. C. KERMAREC, Mme B. MALGORN, Mme C. MARGOGNE, Mme I. MAZELIN, Mme I. MONTANARI, Mme S. NEDELEC, M. B. NICOLAS, M. F. PELLICANO, M. L. PERON, Mme M-A. RIOT, Mme A. ROUDAUT, M. R. SALAMI, Mme P. SALAUN-KERHORNOU, M. R. SARRABEZOLLES, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. A. MASSON, Mme B. ABIVEN, M. A. GOURVIL, M. P. KARLESKIND, M. R. PICHON, Vice-Présidents.

Mme G. ABILY, Mme A. ARZUR, Mme N. BATHANY, Mme C. BRUBAN, Mme P. D'AVOUT, M. Y. DU BUIT, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme P. HENAFF, M. R. HERVE, M. R. JESTIN, M. B. KERLEGUER, M. Y-F. KERNEIS, Mme M-P. LAFORGE, M. R-J. LAURET, Mme J. LE GOIC, Mme G. LE GUENNEC, Mme M. LE LEZ, Mme P. MAHE, M. G. MOAL, M. B. RIOUAL, Conseillers.

C 2015-04-043 ECOLOGIE URBAINE

Appel à projet "territoires à énergie positive et pour la croissance verte"

Le rapporteur, M. Thierry FAYRET
donne lecture du rapport suivant

ÉCOLOGIE URBAINE – Appel à projet "territoires à énergie positive et pour la croissance verte"

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a lancé en septembre 2014 un appel à projet intitulé « Territoires à énergie positive et pour la croissance verte ».

La procédure de cet appel à projet se déroule en 2 temps :

- 1) Une sélection de candidatures sur dossiers
- 2) La validation d'un programme d'actions à engager avant fin 2017 et du plan de financement prévisionnel associé

Brest métropole a été sélectionnée lors du 1^{er} temps de cet appel à projet.

A la suite de cette sélection, le Ministère a sollicité les territoires les plus avancés, dont Brest métropole, pour engager la 2^{ème} étape et proposer la signature de la convention de financement ci-jointe (convention type).

Cette sollicitation constitue une opportunité de boucler des plans de financement ou de donner une dimension supplémentaire à des actions innovantes ou structurantes en cours de développement par la collectivité ou ses partenaires.

Dans ce contexte, il est proposé de valoriser dans la convention financière le programme d'action suivant, correspondant aux différentes thématiques de l'appel à projet :

Sur le thème « Réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public »

- ⇒ audit énergétique de bâtiments publics spécifiques (Quartz, ...)
- ⇒ modernisation de l'éclairage public : refonte des armoires de commandes, pour intégrer un dispositif de régulation de puissance complété par du monitoring, permettant d'abaisser de manière très significative les consommations de ce service (-34 % attendu) et de développer un pilotage intelligent du réseau d'éclairage

Sur le thème « Diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports »

- ⇒ Réalisation de pistes cyclables pour compléter le réseau existant

Sur le thème « Développement de l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets »

- ⇒ Mission de maîtrise d'œuvre et/ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition et la réalisation d'un réseau de chaleur privé permettant de valoriser la chaleur du système d'assainissement sur le secteur Est de la zone portuaire (four à boues de la station d'épuration, Océanopolis, établissement Ty Yann...).
- ⇒ Réalisation d'un challenge citoyen inter-écoles sur la ville propre (chercher les sacs de caisses et autres déchets jetés sur l'espace public...).

Sur le thème « Production d'énergies renouvelables locales »

- ⇒ Etude de faisabilité et d'assistance à maîtrise d'ouvrage d'installation de production photovoltaïque avec autoconsommation : site de mezbiadou à Plouzané (ancien site de stockage de déchets inertes) avec autoconsommation vers des sites industriels tiers (dépôt du Tramway et Thalès) ; autre site potentiel à définir,...
- ⇒ Réalisation d'un démonstrateur d'éolienne urbaine en partenariat avec Brest métropole habitat

Sur le thème « Préservation de la biodiversité, protection des paysages et promotion d'un urbanisme durable » :

- ⇒ Dans le cadre de la démarche « 0 phytos » engagée depuis de nombreuses années sur le territoire
 - 1) réalisation d'une nouvelle campagne de communication sur l'entretien de l'espace public sans pesticides et du rôle à jouer par les habitants (entretien de leur pied de façade sans pesticide)
 - 2) Accompagnement de la suppression des pesticides dans les cimetières.
- ⇒ Dans le cadre de la gestion intégrée des eaux pluviales, réalisation d'une opération de remise à ciel ouvert d'un cours d'eau (le Spernot) et aménagement d'une zone d'expansion de crue avec gestion des superpositions d'usage dans le cadre de la reconfiguration du jardin de Keravelloc
- ⇒ Accompagnement du projet de l'Ecole du Forestou (projet d'Eco-Ecole) sur le thème de la biodiversité : réalisations d'animations et de petits aménagements (nichoirs, jardin, ...)

Sur le thème de la Promotion de l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté et mobilisation des acteurs locaux

- ⇒ Mise en place d'outils de sensibilisation aux enjeux énergétiques : mise en place de dispositifs de relevés de données consommation et de production énergétiques en temps réels sur différents sites de la collectivité (Océanopolis, Spernot, Eco-quartier des Capucins) et valorisation scénographiques et interactives de ces données à l'attention des visiteurs/usagers des sites
- ⇒ Mise en place d'outils d'animation aux enjeux énergétiques : maquette pédagogique illustrant la production d'énergie, la distribution et les usages, autres outils pédagogiques, notamment à destination des scolaires
- ⇒ Réalisation d'animations dans le domaine de l'énergie par des organismes partenaires de la collectivité (Energ'ence,...)
- ⇒ Réalisation d'animations dans le cadre de l'année de la Cop21

Un plan de financement prévisionnel a été établi en tenant compte des moyens potentiellement mobilisables et du cadre financier et calendaire de l'appel à projet.

Ce plan de financement est joint en annexe de la convention-type de financement.

Des fiches actions reprenant les différents item en les détaillant viendront compléter le dossier.

Le montant total de l'aide attendue sur la base de ce plan prévisionnel de financement s'établit entre 982 000 et 1 993 000 €, selon les seuils et taux maximum d'intervention qui seront pris en compte par le Ministère.

La mise en œuvre du dispositif financier sera assurée par la Caisse des Dépôts et Consignation.

DÉLIBÉRATION

En conséquence il est proposé au conseil de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver les dispositions qui précèdent et d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer avec le représentant de l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignation la convention de financement de l'appel à projet « territoires à énergie positive et pour la croissance verte » ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Avis commissions :

Avis de la Commission Plénière : FAVORABLE A LA MAJORITE

Décision du Conseil de la métropole :

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Abstention: Les groupes Rassemblement pour Brest et Brest Alternative